

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les efforts du gouvernement en faveur du modèle social français, à Mulhouse le 10 janvier 2012.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous présenter mes excuses, j'ai passé un long moment au Centre hospitalier de Mulhouse et je vous demande de ne pas me tenir rigueur de ce retard. Je voudrais vous dire combien je suis heureux d'être aujourd'hui parmi vous, professionnels de santé, acteurs associatifs, travailleurs sociaux dont l'action au service des Français est plus importante que jamais.

A travers vous, je voudrais saluer l'effort de tous ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie au service des autres. C'est grâce à votre engagement que les notions de solidarité et d'entraide prennent tout leur sens, au plus près de ceux qui en ont le plus besoin.

Je voudrais remercier Monsieur le Maire, je voudrais remercier également Jean-Marie BOCKEL, la députée Arlette GROSSKOST dans la circonscription de laquelle je me trouvais ce matin, Mesdames et Messieurs les parlementaires, et Monsieur le Président de la Région, Philippe RICHERT.

Lors de ma visite au Centre hospitalier de Mulhouse ce matin, j'ai pu voir, au-delà des techniques toujours plus pointues et des investissements, le caractère irremplaçable de l'engagement humain qui est le vôtre, l'importance de l'écoute face au questionnement que suppose la maladie, l'importance de la sérénité des professionnels que vous êtes face aux doutes du malade, l'importance du savoir face à la peur, et surtout l'importance de l'humanité face à la détresse et à la souffrance.

Je suis donc venu présenter à Mulhouse mes vux à cette France solidaire.

Depuis 2007, ensemble, nous avons essayé de faire progresser durablement la protection en faveur des plus faibles.

Je pense tout d'abord à l'aide apportée aux familles, à travers l'action des associations familiales et des pouvoirs publics.

Le succès de notre politique familiale nous est envié dans le monde entier. Ce succès de la politique familiale, c'est avant tout le vôtre. Je voudrais rappeler que j'avais pris l'engagement qu'en 5 ans, nous créerions 200 000 places d'accueil pour les jeunes enfants. Et bien nous sommes au rendez-vous.

Cet engagement est tenu, et je sais le rôle déterminant qu'ont joué les collectivités locales, les CAF, les entreprises.

Ensemble, nous avons répondu à une attente forte des parents, parce qu'il s'agissait de leur donner la possibilité de poursuivre leur carrière professionnelle. Et vous pouvez être fiers du résultat. La France a un taux d'activité des femmes parmi les plus élevés d'Europe et le taux de fécondité le plus dynamique d'Europe : c'est donc bien qu'il n'y a pas contradiction entre l'activité professionnelle des femmes, leur indépendance et en même temps, leur désir d'avoir des enfants.

Nous avons préservé l'universalité de notre politique familiale. Je sais à quel point le mouvement familial y est attaché. Je considère que l'universalité de notre politique familiale est un acquis absolument majeur de notre modèle social. Il appartient à notre héritage. Il cimentera notre société

essentiellement majeur de notre modèle social n'appartient à notre héritage, il appartient à notre société dans un monde aux repères incertains. J'ai toujours refusé les propositions -- et elles m'ont été faites à de nombreuses reprises - de restreindre l'aide aux familles. Parce que je crois profondément qu'une politique familiale ambitieuse, c'est la condition du dynamisme d'une société. Je veux le dire en tant que Chef de l'État, abroger le quotient familial aurait des conséquences absolument dramatiques pour la politique familiale de la Nation. Le quotient familial, c'est l'aide familiale pour 4,5 millions de familles. Notre politique familiale fonctionne. Pourquoi vouloir la détruire ? Il y a tant de choses à changer dans notre pays parce qu'elles ne fonctionnent pas, mais s'il est un domaine où le consensus entre nous devrait être respecté, c'est celui de la politique familiale qui ne doit appartenir à aucun clan, qui doit appartenir à la France. Cette politique familiale nous permet d'avoir une population active qui augmente de 130 000 personnes de plus chaque année, elle permet aux femmes d'avoir des enfants avec un taux de fécondité qu'aucun autre pays en Europe ne connaît, elle permet, par ailleurs, l'activité professionnelle des femmes. Je n'accepterai jamais qu'on remette en cause cette politique familiale, et le quotient familial, c'est le cur de notre politique familiale.

Par ailleurs, j'ai bien conscience que dans la crise, il faut accroître, dans tous les domaines, l'aide à ceux qui en ont le plus besoin. Je voudrais dire un mot du logement. Pour l'hébergement des plus démunis, nous avons ouvert de façon permanente 116 000 places d'hébergement, et je sais que pour le mouvement associatif, c'est un enjeu majeur. C'est une augmentation de 25 000 places en 4 ans, 30 % de plus ! Jamais le nombre de places en hébergement permanent n'a été aussi élevé dans notre pays, jamais. Je sais bien que les besoins sont innombrables. Mais depuis trois ans que la France connaît la crise, non seulement nous n'avons pas réduit les moyens pour les places en hébergement permanent, mais nous les avons augmentés de 30 %.

S'agissant du logement, et notamment du logement social, chaque année, c'est 130 000 logements sociaux qui sont mis en chantier. Mes chers compatriotes, c'est trois fois plus qu'il y a dix ans. Trois fois plus ! Et malgré cela, les besoins sont innombrables. Je veux d'ailleurs dire combien m'inquiète, et combien est contestable, cette spécificité française qui fait que nous soyons l'un des rares pays où lorsqu'il y a une crise, le prix de l'immobilier augmente. Ce n'est pas acceptable. Il y a donc à repenser structurellement, je le dis aux parlementaires qui sont ici, les contours de la politique du logement. Quand il y a une crise aux États-Unis, quand il y a une crise en Allemagne, quand il y a une crise en Espagne, le prix de l'immobilier diminue. Il y a une crise dans notre pays, le prix de l'immobilier augmente ! C'est cela qui crée le sentiment d'une perte du pouvoir d'achat. Et c'est ce qui montre que nous devons repenser structurellement les conditions de l'aide au logement et le financement du logement. Je veux d'ailleurs dire que plus cela va, moins je crois à une politique nationale du logement car il n'y a pas un marché du logement, mais des marchés régionaux du logement et même, cher Président RICHERT, à l'intérieur d'une région, une multiplicité de marchés.

Enfin, je veux dire que ce fut l'honneur des ministres du gouvernement de M. FILLON d'intervenir auprès de l'Union européenne -- je sais combien l'Alsace est européenne -- quand l'Union européenne s'est lancée dans cette entreprise -- allez il faut dire les mots -- folle de dissolution de son propre programme d'aide aux plus démunis. Comme si c'était le moment ! Et par ailleurs, quand certains ont voulu revenir sur la fiscalité dérogatoire dont bénéficient les dons aux associations caritatives, comme si c'était le moment ! Fort heureusement, l'Union Européenne a abandonné son projet et les fiscalités incitatives en faveur des associations caritatives ont été préservées.

Un mot sur le RSA. Avec le RSA, ce sont 150 000 personnes qui ont été sorties de la grande pauvreté, ce n'est pas rien. En même temps, ce qui n'a pas assez fonctionné avec le RSA, c'est l'effort fait en faveur non pas de l'allocataire, mais de la collectivité nationale. Il faut revenir à la question des droits et des devoirs sur le RSA. Nous avons créé les contrats d'utilité sociale de 7 heures par semaine, rémunérés. Ils sont une chance d'insertion pour leurs bénéficiaires, mais ils sont la contrepartie que nous demandons aux bénéficiaires du RSA en échange de l'effort de solidarité de la société. Le Gouvernement expérimente cette mesure depuis le 1er janvier dans des départements volontaires. L'objectif, c'est la généralisation de ce dispositif d'ici à la fin de

l'année.

Vous êtes les représentants de cette France solidaire : je voudrais attirer votre attention sur ce point très précis. Certains de nos compatriotes souffrent parce que la vie est dure, et il peut arriver à tout le monde de mettre un genou à terre, quel que soit son milieu, quel que soit son âge. La vie vous réserve parfois de ces surprises qui ne sont pas toujours les meilleures. Mais on ne rend pas service à celui que la société aide si on ne lui demande pas, lorsqu'il le peut, la contrepartie de cette aide, pour qu'il retrouve le respect de lui-même et la dignité d'un homme en qui on a confiance, du travail qu'il est capable de fournir, même si ce travail n'est pas un travail dans le secteur marchand.

Je ne crois pas, pour tout dire, que la société peut s'exonérer de son devoir de solidarité à l'endroit de ceux qui souffrent le plus en se contentant de les assister, de leur donner les moyens de survivre et non pas de vivre. Demander une contrepartie n'est pas une punition lorsque celui à qui on le demande le peut, c'est un acte de respect et c'est un acte de dignité.

Je veux parler de nos compatriotes handicapés et je voudrais vous en parler de la seule manière qu'il est possible d'évoquer ce sujet, c'est-à-dire en vérité. Le handicap peut frapper tout le monde, à la naissance comme à n'importe quel âge de la vie. Il nous faut regarder nos compatriotes handicapés comme si c'était nous avec moins de chance, moins de chance à la naissance ou moins de chance parce que l'on a rencontré la maladie, ou moins de chance parce que l'on a rencontré l'accident. Cela peut arriver à toutes les familles, à tous les âges, là aussi, dans toutes les régions.

La question de l'intégration des personnes handicapées est centrale dans notre société.

J'avais promis de revaloriser de 25 % l'allocation adulte handicapé en 2007. Naturellement, lorsque je l'avais dit, nombreux, y compris parmi les personnes handicapées, avaient dit : « des promesses, on en a tellement entendu ! ». Cinq après, je vous demande de regarder les choses : l'allocation adulte handicapé a augmenté de 25 %. Je ne demande pas que l'on remercie le gouvernement qui n'a fait que son devoir, je vous demande simplement d'entendre ces choses. Il existe des sujets dans la société française qui sont si graves que lorsque l'on promet quelque chose, on doit s'y tenir. Et quand j'ai fait cette promesse, j'ignorais que sur cinq années de mon quinquennat, je connaîtrais trois années de crise. Nombreux ont été les conseillers qui m'ont demandé de ne pas assumer cette promesse. J'ai refusé parce que je me suis dit que si moi j'avais eu la malchance de rencontrer la maladie, à la naissance, dans ma vie, pour moi-même ou pour l'un de mes proches, est-ce que j'aurais compris que l'on me mente ? Non.

Pour le minimum vieillesse, Mesdames et Messieurs, j'avais promis une revalorisation de 25 %. Elle a été tenue. Et même peut-être vous souvenez-vous d'un débat qui m'avait occupé sur les enfants handicapés accueillis au sein des établissements scolaires. Là aussi, j'avais pris des engagements, car c'est l'honneur de la France. A cette rentrée scolaire, 215 000 jeunes enfants handicapés sont accueillis en milieu ordinaire, c'est 60 % de plus qu'en 2005. Là encore, je voudrais, mes chers compatriotes, vous sensibiliser à une idée à laquelle je tiens beaucoup. Accueillir un enfant ayant un handicap dans nos établissements ordinaires, c'est bien pour ces enfants ayant un handicap, mais c'est encore mieux pour les enfants n'ayant pas de handicap, car ils apprennent la différence, ils apprennent le respect de l'autre. Et accueillir un enfant ayant un handicap dans un établissement scolaire ordinaire, je vais vous dire ma conviction de Chef de l'Etat, c'est un atout pour cet établissement, comme c'est un atout pour une entreprise ou une administration d'accueillir un salarié ayant un handicap. Parce que ceux qui n'en ont pas le regardent et se disent : « quelle leçon de courage ! ». Et c'est comme cela que l'on apaise une société, que l'on apprend la différence, que l'on apprend le respect et que l'on apprend la dignité. Non pas par des grands discours, non pas par un souci d'image ou par des postures, mais par des faits et par des décisions. Je le dis aux élus qui sont dans cette salle : je sais qu'il y a trop de normes, je le sais. J'ai demandé au Gouvernement, et je suivrai personnellement cela, d'arrêter avec la profusion de normes. Mais il est un domaine, un seul, où je vous demande d'avoir la générosité de comprendre que les normes sont bien nécessaires ce sont celles de l'accessibilité pour les personnes handicapées. Parce que là encore, si chacun d'entre nous, nous devons, pour

nous déplacer, utiliser un fauteuil roulant, est-ce que nous nous sentirions reconnus par la société de ne pas pouvoir franchir un trottoir, de ne pas pouvoir prendre un ascenseur ou de ne pas pouvoir aller dans un service public ? Tout ne se vaut pas, Mesdames et Messieurs, et mes chers compatriotes, il est des normes dont j'admets bien volontiers que nous avons eu tort, par « nous » je veux dire l'Etat, mais il est des conditions normatives sur lesquelles on ne peut pas transiger, parce que là encore, une société se juge à la façon dont elle traite les plus faibles et les plus fragiles.

Je voudrais bien sûr parler de la santé. En moyenne depuis 2007, la progression annuelle de l'objectif national – l'ONDAM comme l'on dit c'est-à-dire les ressources mises à disposition du système de santé – est en moyenne de 5 milliards d'euros par an. J'entends, et je le comprends parfaitement, partout où je vais : « M. le Président, il n'y a pas assez de personnels, il n'y a pas assez de moyens ». Je voudrais vous donner ce chiffre, non pas pour en tirer quelque gloire, cela n'a pas de sens, cela n'aurait pas de sens, mais pour que vous connaissiez la réalité de la situation du pays. Malgré la crise, même en 2009, lorsque nous avons connu une récession de 2,5 points, le budget de l'assurance maladie, l'ONDAM, nous l'avons augmenté de 3 %. Et c'est normal. Il s'agit de votre santé, de notre santé.

Je veux également dire combien j'ai apprécié de la part des ministres, Xavier BERTRAND, Nora BERRA, la refonte de notre politique du médicament à la suite du scandale du Médiateur.

Vraiment, Xavier BERTRAND a été déterminé et courageux. Nous ne pouvons pas biaiser avec ces sujets. C'est une question de confiance. S'il n'y a plus de confiance dans le médicament, alors où ira notre système social ?

Mesdames et Messieurs,

En présence des ministres, Roselyne BACHELOT, que je remercie, Marie-Anne MONTCHAMP qui est ici, je voudrais dire un mot de notre modèle social.

Notre modèle social est généreux, il est solidaire. Il est sans doute un des meilleurs du monde, mais il ne doit pas décourager en organisant l'assistanat et il ne doit pas accepter les fraudes. L'action engagée contre les fraudes n'est pas destinée à vous embêter. Mais comment peut fonctionner un système généreux, si on accepte les fraudes ? Cette année – et je pourrais parler sous contrôle de tous les ministres qui sont ici, n'est-ce pas chère Claude GREFF ? –, c'est 3,5 milliards d'euros qui ont été récupérés, pour vous, sur la fraude. On ne peut pas l'accepter. On ne peut pas avoir un modèle généreux et accepter la fraude. Notre modèle, vous y êtes attachés. Mais si on n'a plus les moyens de le financer, que deviendra-t-il ?

Je sors d'un hôpital où une dame en affection de longue durée m'a dit : « je ne paye pas mon traitement, mais est-ce que vous me confirmez que je ne paye pas mon déplacement ? ». Non, c'est une prescription médicale, le déplacement est assumé. Quand on est au chômage, on n'est pas obligé d'aller, comme je l'ai vu dans certains pays, dans un mobil home avec ses enfants. Mais encore faut-il qu'on se préoccupe du financement de notre système.

C'est pour cela que j'ai voulu la réforme des retraites qui a créé beaucoup de tensions en France. Qui serait content à l'idée de travailler deux ans de plus sans améliorer sa retraite ? Mais, Mesdames et Messieurs, je vous demande en conscience de réfléchir à cela : était-il normal, sur 15 millions de retraités, d'avoir 1,5 million de retraités pour lesquels la Sécurité sociale payait des pensions de retraite en allant chercher à la banque un argent qu'elle n'avait pas ? Est-ce qu'on peut continuer comme cela ?

Notre système repose sur la solidarité. L'espérance de vie augmente tous les 4 ans. Qui peut croire que l'on peut continuer à financer nos retraites avec des enfants qui arrivent plus tard sur le marché du travail et des parents qui travailleraient moins longtemps ? Qui peut le croire ? Aujourd'hui, nous pouvons avoir la certitude que notre système de retraite sera équilibré et chacun d'entre vous, à partir du moment où vous partirez en retraite, pourra se dire : « ma pension sera payée ».

J'ai veillé, malgré la crise, à ce que les retraites continuent à être actualisées. Mais cet effort que je vous ai demandé, de travailler 2 années de plus, si je ne l'avais pas fait, c'est le système de retraite reposant sur la solidarité entre les générations qui se serait écroulé. Qui accepterait, après une vie de travail, que la Sécurité sociale ne lui verse pas sa retraite, parce qu'elle n'a plus

une vie de travail, que la sécurité sociale ne les paye pas sa retraite, parce qu'elle n'a plus d'argent ? Qui l'accepterait ? Personne.

De la même façon, c'est la deuxième année où notre objectif national de dépenses d'assurance maladie sera respecté. Je parle sous le contrôle du personnel hospitalier. Est-ce que l'on va le cur léger travailler dans un hôpital dont le budget est chaque année en déficit ? Soignez, soulagez, mais de notre côté, nous devons veiller à l'équilibre de notre modèle de protection sociale. Sinon, ce modèle s'écroulera.

Je voudrais terminer en parlant du personnel qui fait vivre notre système hospitalier. Il y a eu la question des infirmières avec le LMD, chère Roselyne BACHELOT, la catégorie A. Un demi-million d'infirmiers et d'infirmières dans notre pays. Bien sûr que votre métier est stressant ! Et, en même temps, il est passionnant. Et en même temps, comme vous avez bien fait de choisir un métier où les besoins sont immenses, la revalorisation, nous vous la devons. Les infirmières qui l'ont voulu sont passées d'une catégorie B à la catégorie A. Mais elles partiront 5 ans après à la retraite.

Il faut que chacun soit mis devant ses responsabilités. Avec cela, nous garderons notre modèle social, et la France gardera son rang. Et chacun d'entre vous qui connaîtra un accident de la vie, ne se retrouvera pas seul. Mais nous devons penser à l'avenir. Je le pense d'ailleurs pour les médecins eux-mêmes : un travail sans précédent de réflexion sur l'avenir de la profession de médecin a été mis en œuvre par les ministres. On ne peut plus aujourd'hui rémunérer un médecin comme on pouvait le faire il y a 30 ou 40 ans. On ne peut pas non plus accepter que des régions aussi magnifiques que la vôtre soient des régions où maintenant, M. le Président RICHERT, on se pose la question de savoir si l'on aura assez de médecins. Il n'y a jamais eu autant de médecins en France, 210 000, et jamais autant de régions qui se demandent : « qui prendra la relève du médecin que l'on connaît depuis 30 ou 40 ans ? ». C'est la raison qui nous a amenés à changer les conditions de rémunération des médecins, en acceptant de considérer qu'un médecin libéral qui exerce dans une région en sous-densité médicale remplit une mission de service public, et doit donc être rémunéré davantage pour cette mission de service public.

Depuis le 1er avril 2010, il y a des agences régionales de santé (ARS) qui vont nous permettre -- on les attendait depuis 20 ans ! -- de décloisonner la médecine publique et la médecine privée. Le patient est le même, quel que soit son âge, et le patient attend la même chose de vous, professionnels libéraux, cliniques, hôpitaux publics, hôpitaux publics universitaires, maisons de long séjour médicalisées, maisons de retraite. Nous devons vous faire travailler en réseau, et la seule façon de préserver l'avenir de l'hôpital, c'est d'arrêter d'accepter que tous ceux qui veulent aller aux urgences, puissent y aller, alors que l'hôpital est fait pour traiter le moment aigu de la maladie et que tous ceux qui encombrent, pendant des semaines, des services qui ont besoin de place, puissent trouver des places dans des maisons de long séjour ou de moyen séjour adaptées à cette réalité.

Notre système de santé est l'un des meilleurs au monde, mais il ne peut pas être préservé par l'immobilisme. Regardez les maisons de santé : en 2007, il n'en existait que quelques-unes. Aujourd'hui, il en existe 230, et nous avons dans nos cartons 500 demandes de création de maisons de santé. Pourquoi ? Parce que la pression est telle pour les professionnels de la santé que vous êtes, avec les procès, les actions en responsabilité, les attentes multiples de vos patients, que vous préférez aujourd'hui exercer, pour un grand nombre d'entre vous, en commun, pour pouvoir vous appuyer les uns sur les autres.

Mesdames et Messieurs,

il y a bien d'autres choses que j'aurais voulu vous dire, notamment sur le Plan Alzheimer, auquel j'attache une importance considérable, Roselyne BACHELOT et Marie-Anne MONTCHAMP le savent bien, parce que ce Plan Alzheimer concerne 800 000 compatriotes touchés par Alzheimer en France ! Je ne sais pas si le mot est exact médicalement, mais c'est comme une épidémie. Je veux que vous compreniez cela : je vois des familles brisées, parce que cette maladie rend celui qui en est touché comme étranger à lui-même. Qu'est-ce que l'on fait, seul, quand on se retrouve mari ou femme, avec le conjoint avec qui l'on vit depuis 40, 50 ans, -- plus parfois ! - qui ne vous reconnaît pas ?

La société ne peut pas se désintéresser de cet enjeu. Nous ne pouvons pas faire comme si cela n'existait pas. Nous devons mobiliser des moyens considérables pour trouver des remèdes à cette maladie et pour aider les familles. Mais si nous devons trouver des remèdes, il faut trouver des moyens considérables pour cela : c'est pour cela que nous devons engager une restructuration de la carte hospitalière, parce que nous n'avons pas le droit de gâcher le moindre centime d'euro. Je pourrais dire la même chose pour le Plan Cancer. Quand on pense que 350 000 Français chaque année -- chaque année !-- font face à cette maladie, qu'il n'y a pas une famille de France qui n'ait été brisée, un moment ou un autre, par cette maladie. Je vous l'annonce, le deuxième Plan Cancer, lancé en 2009, sera suivi d'un troisième Plan Cancer sur lequel je demande d'ores et déjà aux ministres de travailler. Près de 2 milliard d'euros sont spécifiquement consacrés au cancer, pour guérir, pour soulager, pour que les traitements créent moins d'effets secondaires.

Mesdames et Messieurs,

Mes chers compatriotes,

Il me faut maintenant conclure et je vais le faire avec gravité.

Parfois, j'entends que l'on me reproche, - et quand on est Chef de l'Etat, il est normal que l'on vous fasse des reproches - , de dramatiser la situation. Je vous demande de me croire, je ne dramatiser pas la situation, j'essaye de vous dire lucidement quelle est la situation du pays, ses atouts, ses possibilités et, en même temps, ses handicaps.

Depuis 1974, nous présentons des budgets en déficit. Il faut réduire les dépenses publiques de la France. Le Premier ministre a annoncé les résultats : nous serons au rendez-vous de nos engagements, avec 4 milliards d'euros de déficit en moins. Il faut continuer.

D'ici à la fin du mois de janvier, j'aurai avec le gouvernement à prendre des décisions très importantes. Certaines concerneront le financement de notre modèle social. Je voudrais seulement vous donner un chiffre. Pour un salaire de 2 500 euros brut, et je sais pourquoi je le dis en Alsace, pour un salaire de 2 500 euros brut, le taux de cotisation employeur est, en France, le double de ce qu'il est en Allemagne. Je suis en Alsace, il y a la frontière. Vous connaissez mieux que d'autres, vous les Français des régions frontalières, ce que cela signifie. Suis-je dans mon devoir de Chef de l'Etat en constatant cette réalité et en tirant la conclusion qu'il ne faut rien faire ? Ou est-ce que mon devoir de Chef de l'Etat, c'est de prendre des décisions après en avoir parlé avec les partenaires sociaux ?

J'aurai donc à prendre des décisions. Je les prendrai avec le gouvernement.

Je voudrais aussi vous dire autre chose.

J'ai vu qu'il y avait beaucoup de commentaires sur la volonté de la France de taxer les transactions financières. Et que beaucoup de commentaires étaient faits pour demander : est-ce que la France doit le faire seule ou est-ce que la France doit le faire avec les autres ? A

l'évidence, la France doit le faire avec les autres. Mais, mes chers compatriotes, si la France attend que les autres se décident pour taxer la finance, la finance ne sera jamais taxée.

La question est donc très mal posée. La France veut mettre en uvre la taxation sur les transactions financières avec les autres, mais la France veut que cela se fasse et pour que cela se fasse, la France ne se contentera pas d'en parler, elle le fera. Et j'étais très heureux du soutien de Mme MERKEL sur un sujet que je considère comme aussi important.

Au fond, la question qui nous est posée en ce début d'année 2012 est celle-ci : voulons-nous, nous les Français, continuer à jouer un rôle moteur sur la scène internationale et préserver notre modèle social ? Ou alors, voulons-nous, nous les 65 millions de Français, regarder ces géants que deviennent aujourd'hui la Chine, l'Inde, le Brésil, prendre petit à petit notre place dans le concert des nations qui comptent ?

J'aime trop la France pour accepter qu'elle perde sa place dans le concert des grandes nations du monde. Et j'ai trop conscience de mes responsabilités vis-à-vis de vous pour accepter que l'on détruise notre modèle de protection sociale tout simplement parce qu'on n'aurait pas eu le courage de prendre les décisions financières qui en assurent la pérennité.

Je vous souhaite une très bonne année 2012.

Je vous remercie.

